



CC Sidobre Val d'Agoût (Siren : 248100711)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

| | |
|--------------------|-----------------------------|
| Nature juridique | Communauté de communes (CC) |
| Commune siège | Le Bez |
| Arrondissement | Castres |
| Département | Tarn |
| Interdépartemental | non |

Date de création

| | |
|------------------|------------|
| Date de création | 13/12/2001 |
| Date d'effet | 13/12/2001 |

Organe délibérant

| | |
|--------------------------------|---------------------|
| Mode de répartition des sièges | |
| Nom du président | M. Jean-Marie FABRE |

Coordonnées du siège

| | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| Complément d'adresse du siège | VIALAVERT |
| Numéro et libellé dans la voie | |
| Distribution spéciale | |
| Code postal - Ville | 81260 LE BEZ |
| Téléphone | 05 63 73 03 86 |
| Fax | 05 63 73 04 57 |
| Courriel | cc.sidobrevaldagout@wanadoo.fr |
| Site internet | |

Profil financier

| | |
|---|----------------------------------|
| Mode de financement | Fiscalité professionnelle unique |
| Bonification de la DGF | oui |
| Dotation de solidarité communautaire (DSC) | non |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) | oui |
| Autre taxe | non |
| Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) | non |
| Autre redevance | non |

Population

| | |
|-----------------------------|--------|
| Population totale regroupée | 10 055 |
|-----------------------------|--------|

Densité moyenne 49,35

Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

| Dept | Commune (N° SIREN) | Population |
|------|-------------------------------------|------------|
| 81 | Brassac (218100378) | 1 416 |
| 81 | Burlats (218100428) | 1 997 |
| 81 | Cambounès (218100535) | 361 |
| 81 | Lacrouzette (218101285) | 1 766 |
| 81 | Lasfaillades (218101376) | 82 |
| 81 | Le Bez (218100311) | 854 |
| 81 | Montfa (218101772) | 445 |
| 81 | Roquecourbe (218102275) | 2 351 |
| 81 | Saint-Germier (218102523) | 138 |
| 81 | Saint-Jean-de-Vals (218102564) | 83 |
| 81 | Saint-Salvy-de-la-Balme (218102697) | 562 |

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

| Compétences exercées par le groupement |
|--|
| Environnement et cadre de vie |
| - Assainissement non collectif |
| - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés |
| - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés |
| - Autres actions environnementales <i>Action de mise en valeur du site Natura 2000 du bassin du Lignon. Elaboration et mise en oeuvre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Agoût.</i> |
| Sanitaires et social |
| - Action sociale <i>Actions nouvelles en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des personnes âgées. Sont considérées d'intérêt communautaire les actions qui concernent plus de quatre communes membres.</i> |
| Développement et aménagement économique |
| - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Sont considérées d'intérêt communautaire les zones d'activités à créer d'une superficie supérieure ou égale à 1 hectare. Actions nouvelles de coopération décentralisée. Actions nouvelles de maintien et de développement économique. Sont considérées d'intérêt communautaire les actions qui concernent au moins deux communes membres.</i> |
| - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire |
| - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Sont considérées d'intérêt communautaire les actions qui concernent au moins deux communes membres.</i> |
| Développement et aménagement social et culturel |

| |
|---|
| - Activités culturelles ou socioculturelles |
| - Activités sportives |
| Aménagement de l'espace |
| - Schéma de cohérence territoriale (SCOT) |
| - Schéma de secteur |
| - Plans locaux d'urbanisme |
| - Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Sont considérées d'intérêt communautaire toutes les nouvelles ZAC à créer à vocation économique d'une superficie supérieure ou égale à 1 hectare.</i> |
| Voirie |
| - Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Liste consultable à la communauté de communes. La communauté de communes pourra passer des conventions avec les communes membres afin qu'elles assurent les travaux suivants en matière de voirie : faucardage, fourniture et pose de signalisation de police, service hivernal, entretien courant (désherbage, petits travaux d'atterrissement), construction entretien des trottoirs et de l'éclairage public, travaux de dégagement des branches et des arbres tombés sur les voies suite à des phénomènes météo ou des événements particuliers (accidents, travaux ...) ; l'élagage d'entretien sera assuré par la communauté de communes.</i> |
| Développement touristique |
| - Tourisme <i>Actions nouvelles pour la promotion, documentation ou signalétique d'orientation, de nature à harmoniser, structurer et développer le tourisme sur l'ensemble du territoire ainsi qu'à soutenir l'office de tourisme de Vialavert et les syndicats d'initiative de Brassac et de Roquecourbe. Sont considérées d'intérêt communautaire les actions qui concernent plus de 4 communes membres. Actions nouvelles inscrites au "Schéma directeur de préservation et de mise en valeur touristique des sites naturels remarquables du Sidobre - Val d'Agout" Présentation du schéma directeur : L'objectif est d'aménager des sites sélectionnés pour leur beauté et leur typicité sur le territoire "Sidobre - Val d'Agout". Thématiques choisies : Le schéma s'attachera à traiter au moins une des thématiques suivantes : le travail de l'homme sur le paysage, le travail de l'eau, l'environnement. Seront également pris en compte : le "passé-présent-futur" du Sidobre, l'intemporalité du granite, sa présence ici et son rayonnement mondial. Actions : Engagement d'un programme d'actions avec estimation des coûts et des financements mobilisables. Chaque programme comprendra notamment des travaux d'aménagement paysager et d'équipements des travaux de signalétique et de signalisation, des éléments d'interprétations éventuels.</i> |
| Logement et habitat |
| - Programme local de l'habitat <i>Sont d'intérêt communautaire les actions qui concernent l'ensemble des communes membres.</i> |
| Autres |
| - Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) |
| - Acquisition en commun de matériel <i>Conventions pour la location des véhicules, matériel et engins de la communauté aux communes membres. Conventions de prestations de services avec le syndicat Trifyl ou ses collectivités adhérentes pour la gestion des équipements et du matériel de collecte ou de traitement des déchets ménagers et assimilés.</i> |
| - Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>Etude, réalisation et gestion de réseaux publics de desserte numérique</i> |
| - NTIC (Internet, câble...) <i>Etude, réalisation et gestion de réseaux publics de desserte numérique</i> |
| - Autres <i>Zone de développement éolien. Mise en place de toutes nouvelles ZDE sur le périmètre de la communauté de communes. Mise en commun de moyen matériel et de personnel. Conventions de prestations de services entre la communauté et les communes membres. Cadre de vie Actions nouvelles de nature à préserver et mettre en valeur le petit patrimoine rural non protégé présentant un intérêt esthétique particulier. Intérêt communautaire, liste consultable en communauté de communes. Maîtrises d'ouvrage déléguées/Opérations sous-mandat : la communauté pourra conclure avec ses communes des conventions pour la création ou la gestion de certains équipements ou services conformément aux dispositions de</i> |

l'article L 5214-16-1 du CGCT. Elle pourra également intervenir au profit de ses communes membres ou d'autres collectivités comme mandataire, le cas échéant comme coordonnateur d'un groupement de commandes pour des motifs d'intérêt public local, dans le prolongement des compétences de la communauté de communes et à titre de complément de ce qui est la vocation première de la communauté.

Adhésion à des groupements

| Dept | Groupement (N° SIREN) | Nature jur. | Population |
|------|---|-------------|------------|
| 81 | SMIX DU BASSIN DE L'AGOUT (258101963) | SM ouvert | 244 402 |
| 81 | SMIX DEPARTEMENTAL VALORISATION DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (258102169) | SM ouvert | 289 619 |
| 81 | Syndicat mixte Hautes Terres d'Oc (200035491) | SM fermé | 21 436 |

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)